



N° 1

Objet : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022

Le 27 mars 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Xavier FORTINON
- M. Henri BEDAT
- Mme Dominique DEGOS
- M. Jean-Luc DELPUECH
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Sylvie PEDUCASSE

Représentant la Commune de Saint-Paul-lès-Dax :

- M. Jean LAVIELLE
- M. Sébastien DUCASSE
- M. André HUMEAU
- M. Thierry LHEUREUX

Etaient excusés :

- Mme Muriel LAGORCE
- M. Julien BAZUS

Etaient également présents :

- Pour le Conseil départemental :
 - M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

DECIDE :

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2022 établi par Monsieur le Payeur Départemental dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Le Président du Syndicat Mixte,

Xavier FORTINON